



**Françoise DUMAS**  
Présidente de la Commission de la Défense nationale  
et des Forces armées  
Députée du Gard

Nîmes, le 23 avril 2020

## **Communiqué de presse**

### **Audition des Présidents des groupements des industries françaises : les députés attentifs aux effets de la crise sur l'industrie de défense et favorables à un plan de relance spécifique pour la BITD**

---

La Commission de la Défense nationale et des Forces armées a procédé ce jeudi 23 avril 2020, par vidéoconférence publique, à l'audition conjointe de Messieurs Stéphane MAYER, Président du groupement des industries françaises de défense et de sécurité terrestres et aéroterrestres (GICAT) et du conseil des industries de défense françaises (CIDEF), Éric TRAPPIER, Président du groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), et Hervé GUILLOU, Président du groupement des industries de construction et activités navales (GICAN).

L'annonce du confinement a provoqué un coup d'arrêt brutal de l'activité de la base industrielle et technologique de défense (BITD). La reprise d'activité se fait progressivement grâce au dialogue social et la mise en place de mesures d'organisation permettant de garantir la protection sanitaire des salariés. En moyenne 30 % des effectifs sont présents sur les sites de production et une part plus élevée des salariés est en télétravail. Les difficultés rencontrées par les fournisseurs se répercutent sur les chaînes d'approvisionnement, ce qui témoigne de la nécessité de soutenir et de sauver les 4 000 PME/PMI qui constituent l'écosystème industriel. L'industrie aéronautique, en particulier, est frappée durement par la crise du fait de son caractère dual (civil et militaire) et de l'arrêt du transport civil aérien.

Un dialogue étroit entre les industriels et la direction générale de l'armement (DGA) a permis de hiérarchiser les priorités et de poursuivre les activités nécessaires à la continuité de l'action des armées sur le territoire national et en opérations extérieures (OPEX).

Messieurs MAYER, TRAPPIER et GUILLOU ont unanimement alerté les députés de la commission du risque de perte de parts de marchés à l'export pour l'industrie française de défense. En effet, même pendant la crise, les affaires continuent : les entreprises allemandes n'ont jamais interrompu totalement leur activité, les industriels chinois ont rapidement repris contact avec l'ensemble des clients internationaux potentiels, et la concurrence américaine bénéficie à la fois du maintien d'une large part de ses capacités de production et d'un soutien financier massif du gouvernement fédéral.

En plus de la préservation des investissements prévus dans la loi de programmation militaire 2019-2025 et du maintien des dotations du Fonds européen de défense, les présidents ont tous les trois plaidé en faveur de mesures d'aide à court terme pour l'ensemble des trois filières (terre, air, mer) afin de surmonter les difficultés.

Un investissement capacitaire supplémentaire dans les équipements militaires pourrait répondre à des besoins avérés des armées et générer de l'activité et de l'emploi sur le sol national. Pour l'aéronautique, une incitation publique au renouvellement des flottes civiles présenterait le double avantage de redonner de l'activité aux industries duales et d'accélérer la transition de la flotte vers des modèles moins polluants. Enfin, les présidents de groupements ont appelé à soutenir la Recherche et le Développement (R&D) pour éviter tout retard technologique préjudiciable.

Les députés de la Commission de la Défense sont attentifs aux effets de la crise sur l'industrie de défense qui n'est pas une industrie comme les autres : la possession d'une BITD souveraine est l'une des conditions de notre autonomie stratégique. Elle est en capacité de jouer un rôle déterminant dans la relance économique du pays.

Pour Françoise DUMAS, Présidente de la Commission, l'industrie de défense doit être reconnue comme « essentielle à la nation ». Elle a mis en garde contre toute tentation de réduire les investissements des Armées, non seulement au nom des intérêts de défense de la France mais aussi pour contribuer efficacement et rapidement au maintien et au développement de l'emploi. Il conviendra bien sûr de s'assurer que ces dépenses bénéficient aux grands groupes qui constituent les fleurons de notre industrie, mais d'abord et avant tout à la supply chain, dont on constate que la paralysie ou la disparition représenterait un risque majeur pour l'ensemble de la BITD, pour notre autonomie stratégique et pour l'aménagement du territoire.

Vidéo de l'audition disponible à cette adresse :

[http://videos.assemblee-nationale.fr/video.8975811\\_5ea188a6cde4d.commission-de-la-defense--auditions-diverses-23-avril-2020](http://videos.assemblee-nationale.fr/video.8975811_5ea188a6cde4d.commission-de-la-defense--auditions-diverses-23-avril-2020)

Contact(s) presse :

Sylvia SKORIC : sylvia.skoric.fd@clb-an.fr

Felix MEYSEN : felix.meysen@clb-an.fr